

NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 1 sur 8

N° d'anonymat :

**EXAMEN ÉCRIT D'ARBITRE FÉDÉRAL - Session 1-2023
OPTION NATURE / 3D**

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Cette épreuve concrétise les compétences relatives aux modules NATURE / 3D acquises au cours de votre formation d'Arbitre Fédéral.

Si vous remplissez ce questionnaire c'est que vous êtes titulaire des modules XI, XII, XV des formations d'Arbitres Fédéraux, félicitations et bon travail.

La C.N.A.

Pour répondre :

- Vous rendrez la liasse de feuilles support des questions après l'avoir complétée.
- Si les espaces dévolus aux réponses s'avéraient insuffisants vous utiliserez des feuilles blanches format A4, en repérant sans ambiguïté les questions auxquelles elles se rapportent.
- Ne rien écrire en dehors du cadre.
- Utiliser obligatoirement un stylo de couleur noire

**Merci de penser aux correcteurs et d'écrire lisiblement
(une copie illisible ne sera pas corrigée)**

Vos NOM et PRÉNOM doivent être portés sur toutes les feuilles réponse, **au recto et au verso**, les liasses devant être dissociées pour numérisation.

N'ÉCRIVEZ PAS DANS LES 4 CM SUPÉRIEURS DE VOS FEUILLES PERSONNELLES D'AUTRES ÉLÉMENTS QUE VOS NOM, PRÉNOM.

CES 4 CM SONT DÉTACHÉS DE LA COPIE AU MOMENT DE L'ANONYMISATION.

Les épreuves devant être complètement "anonymes", il ne pourra être toléré de signes distinctifs apposés par le candidat arbitre sur aucune des feuilles.

Le temps alloué pour l'épreuve est de deux heures (2h)

IMPORTANT

Les questions sont regroupées en deux groupes plus une question commune à toutes les options :

- Questions des groupes de 1 à 2 notées sur 90 points
- Question 3 commune à toutes les options, notée sur 10 points
soit un total maximum de 100 points

Toute non-réponse à une question ou à une sous question est éliminatoire

Pour être admis, le candidat devra obtenir un minimum de 70 points, correspondant à 14/20



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 2 sur 8

N° d'anonymat :

QUESTION 1 : (45 POINTS)

1.1 COCHEZ LA OU LES BONNES REPONSES (15 points)

a) Dans la catégorie ARC NU, il est autorisé d'utiliser :

- Des flèches en aluminium d'un diamètre de 9,3 mm
- Un arc classique d'une puissance de 65 livres
- Une corde présentant un repère pour les lèvres ainsi qu'un repère pour le nez
- Un carquois d'arc
- Une attelle bloquant les mouvements du poignet du bras d'arc
- Un chronomètre électronique

b) Dans la catégorie ARC A POULIES NU, il est autorisé d'utiliser :

- Des flèches en aluminium d'un diamètre de 9,3 mm
- Un arc à poulies d'une puissance de 65 livres
- Une corde présentant un repère pour les lèvres ainsi qu'un repère pour le nez
- Un carquois d'arc
- Une attelle bloquant les mouvements du poignet du bras d'arc
- Un chronomètre électronique

c) Dans la catégorie ARC DROIT, il est autorisé d'utiliser :

- Des flèches en aluminium d'un diamètre de 9,3 mm
- Un arc droit d'une puissance de 65 livres
- Une corde présentant un repère pour les lèvres ainsi qu'un repère pour le nez
- Un carquois d'arc
- Une attelle bloquant les mouvements du poignet du bras d'arc
- Un chronomètre électronique

d) Dans la catégorie ARC CHASSE, il est autorisé d'utiliser :

- Des flèches en aluminium d'un diamètre de 9,3 mm
- Un arc classique d'une puissance de 65 livres
- Une corde présentant un repère pour les lèvres ainsi qu'un repère pour le nez
- Un carquois d'arc
- Une attelle bloquant les mouvements du poignet du bras d'arc
- Un chronomètre électronique

e) Dans la catégorie ARC LIBRE, il est autorisé d'utiliser :

- Des flèches en aluminium d'un diamètre de 9,3 mm
- Un arc à poulies d'une puissance de 65 livres
- Une corde présentant un repère pour les lèvres ainsi qu'un repère pour le nez
- Un carquois d'arc
- Une attelle bloquant les mouvements du poignet du bras d'arc
- Un chronomètre électronique



NOM :

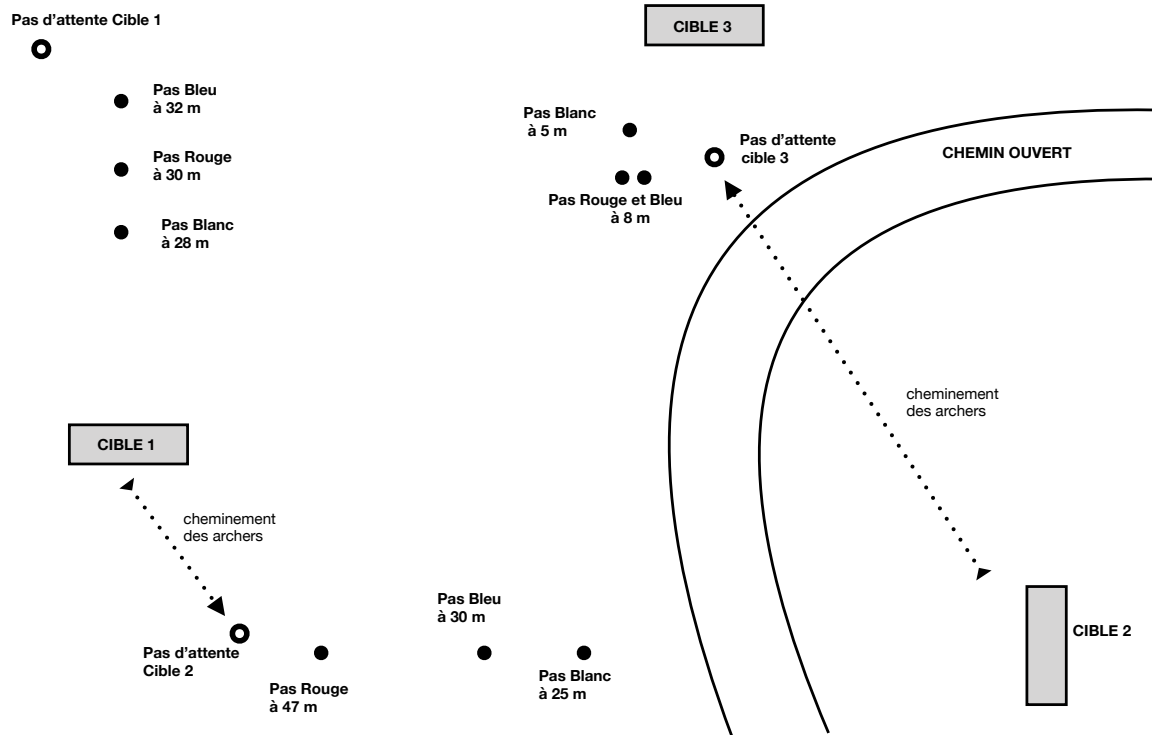
Prénom :

N° d'anonymat :

Page 3 sur 8

N° d'anonymat :

1.2 Sur le schéma présentant une partie de l'implantation d'un parcours 3D, quelles sont les 10 erreurs que vous pouvez relever ? (10 points)



1. Cible 1 le pas Bleu est avant le pas rouge
2. Cible 1 le pas bleu est à plus de 30 m
3. Cible 1 le pas blanc est à plus de 25 m
4. Cible 2 le pas d'attente est trop proche de la ligne de tir de la cible 1
5. Cible 2 le tir s'effectue au dessus d'un chemin ouvert
6. Cible 2 le pas rouge est à plus de 45 m
7. Cible 2 le pas bleu est à plus de 15 m du pas rouge
8. Cible 3 le pas d'attente se situe devant les pas rouge et bleu
9. Cible 3 l'angle entre la ligne de visée et la butte de tir est trop éloigné des 90°
10. Cible 3 le pas rouge est à moins de 10 m de la cible



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 4 sur 8

N° d'anonymat :

1.3 Quel est le temps alloué à chaque catégorie d'archers pour tirer une volée en Parcours Nature ? (5 points)

	Arc nu Femmes et Hommes	Arc à poulies nu Femmes et Hommes	Arc Droit Femmes et Hommes	Arc Libre Femmes et Hommes	Arc Chasse Femmes et Hommes
U11	X	X	X	X	X
U13	45s	X	X	X	X
U15	45s	X	X	X	X
U18	45s	X	X	45s	X
U21	30s	30s	30s	45s	30s
S1	30s	30s	30s	45s	30s
S2	45s	45s	45s	45s	45s
S3	45s	45s	45s	45s	45s

1.4 Pour qu'une compétition de Parcours Nature soit sélective pour le Championnat de France :

- a) Quel est le nombre total de cibles et la répartition des différents blason ? (2,5 points)

Le classement national est fait à partir de parcours de 21 cibles.

- Grands Gibiers : 4
- Moyens Gibiers : 7
- Petits Gibiers : 6
- Petits Animaux : 4

- b) Si un archer effectue plusieurs départs, comment sont pris en compte ses scores pour le classement de la compétition et pour le classement national ? (2,5 points)

Seul le premier départ compte pour le classement du concours.

Tous les scores sont remontés à la FFTA pour établir le classement national.



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 5 sur 8

N° d'anonymat :

1.5 VRAI / FAUX (10 points)

		Vrai	Faux
1	En parcours Nature, les flèches tirées sur une même cible peuvent avoir des anneaux de couleur différente.		X
2	En Parcours Nature, l'utilisation des jumelles n'est autorisée qu'au pas d'attente (jaune).		X
3	En Parcours Nature, une flèche qui ricoche sur un arbre avant de se planter en cible, compte si elle est en zone marquante.	X	
4	En Parcours Nature, si le terrain est glissant, le temps de tir peut être neutralisé sur décision de la commission des arbitres	X	
5	En Parcours Nature, les archers U18 tirent la première flèche du pas bleu et la deuxième du pas blanc.	X	
6	En Parcours Nature, le pas rouge doit être éloigné de 10 m minimum de la cible.		X
7	En Parcours Nature, l'archer doit rester en contact avec le pas de tir.	X	
8	En Parcours Nature, le cumul de distances séparant les pas rouge des cibles doit toujours être dans une fourchette de 525 à 550 m.	X	
9	En Parcours Nature, les blasons Petits Gibiers n'ont qu'une seule zone « tué », pour tous les arcs.		X
10	En Parcours Nature, la partie la plus basse de la zone « blessé » doit être au moins à 5cm du sol.		X
11	En Tir 3D, pour des raisons de sécurité, un arbitre peut éclairer la cible pendant les tirs.		X
12	En Tir 3D, la double marque est obligatoire et doit être remplie à chaque cibles.	X	
13	En Tir 3D, le chronométrage ne peut être assuré que par les arbitres pour des raisons d'équité.		X
14	En Tir 3D, pour un peloton de 6 archers AB/CD/EF, c'est E et F qui commencent à tirer à la cible 3.	X	
15	En Tir 3D, les archers U18 Arcs Libres tirent du pas bleu.	X	
16	En Tir 3D, le départage des égalités se fait d'abord par le nombre de 10 et de 10+		X
17	Lors du Championnat de France de Tir 3D par équipes de club, les équipes doivent avoir obligatoirement un Arc Nu parmi les catégories représentées.		X
18	Lors des compétitions de Tir 3D par équipe, le capitaine ne peut pas donner d'indication concernant les distances aux archers de son équipe.		X
19	Lors du Championnat de France Elite de Tir 3D individuel, pendant les matchs chaque archer tire 1 flèche par cible dans un temps de 1 minute.	X	
20	Lors du Championnat de France Elite de Tir 3D individuel, un titre de Champion(ne) de France Elite 3D sera décerné pour chaque catégorie d'âge et d'arme.		X



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 6 sur 8

N° d'anonymat :

QUESTION 2 : (45 POINTS)

2.1 Quelle est la valeur des flèches, dans les cas suivants ? (5 points)

- a) En Parcours Nature, une flèche à une bague qui rebondi sur la zone « blessé » :

M (manqué)

- b) En Parcours Nature, La flèche à 2 bagues d'un S1 qui se fiche dans sa flèche à 1 bague, plantée en zone « tué » d'une cible « Petit Animal » avec une marque bleue :

15 pts + (M (manqué) Flèche 1)

- c) En Tir 3D, une flèche qui traverse la patte d'une cible Varan avant de se planter dans la grande zone « tué » :

5 points

- d) En tir 3D, une flèche avec 2 bagues tirée en premier et qui se plante dans la croix au centre du petit cercle de la zone « tué » :

11 points

- e) En Tir 3D, une flèche qui rebondi sur un arbre avant de se planter dans l'aile d'une cible Faisan :

5 points

2.2 Le président de votre club vous demande des conseils pour un archer de 17 ans qui souhaite participer à des compétitions de Tir 3D en Arc Droit. Grâce à lui votre club pourrait avoir une équipe de club. Quelles informations pouvez-vous lui donner, sachant qu'on est au mois d'octobre ? (10 points)

La catégorie Arc Droit n'est pas ouverte aux U18 en Tir 3D, mais elle l'est pour les U21. La seule solution est de demander un sur-classement annuel, car les sur-classements ponctuels ne permettent pas de tirer avec une arme non reconnue dans la catégorie actuelle. L'archer doit faire une demande de sur-classement à la FFTA, accompagnée du certificat médical de sur-classement et de sa licence en cours avant le 31 décembre.

Le certificat médical doit être établi par un médecin agréé par la FFTA dans la dernière année de la catégorie, ce qui est le cas ici (U18).

Au vu des pièces, si la demande est jugée recevable, la FFTA établira une nouvelle licence mentionnant le sur-classement.



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 7 sur 8

N° d'anonymat :

2.3 En tir nature, vous constatez qu'un compétiteur qui arrive avant le reste du peloton, franchi le pas d'attente pour se rendre au piquet rouge et estime visiblement la distance qui le sépare de la cible. Il retourne au pas jaune quand son peloton arrive. Comment réagissez-vous ? (10 points)

Il est interdit de franchir le pas d'attente pour reconnaître la cible au préalable. Cet archer verra l'annulation des scores des flèches tirées à cette cible.

Je laisse les marqueurs noter les valeurs des flèches en question, puis les corrige en rouge en barrant leur valeur et en notant M. Ceci pour permettre un éventuel appel auprès du jury d'appel. Je paraphe à côté et averti l'archer qu'en cas de récurrence, il s'expose à une disqualification.

J'averti les autres arbitres de la compétition. Le cas sera inscrit sur le rapport d'arbitre.

2.4 Alors que vous contrôlez un arc lors de l'inspection de l'équipement d'un archer, vous avez un doute concernant le tranche-fil d'une corde d'un Arc Nu qui pourrait servir d'aide à la visée. Que faites-vous ? (10 points)

Je demande à l'archer d'armer son arc (sans flèche) et de se mettre en position de tir, afin de vérifier que le tranche-fil de la corde n'arrive pas au niveau de l'œil.

Si le tranche-fil n'arrive pas au niveau de l'œil, je le vérifie pendant que l'archer est à l'échauffement.

Si le tranche-fil arrive au niveau de l'œil, je demande à l'archer de changer de corde.

S'il ne dispose pas d'une corde de rechange, il peut faire le concours mais ne pourra pas être classé et son score ne sera pas pris en compte.

2.5 Vous êtes arbitre sur un Championnat de France Parcours Nature par équipes de club. Expliquez comment vous gérez le chronométrage des équipes de votre peloton et comment se déroule le tir de chaque équipe. (10 points)

Les équipes tirent l'une après l'autre.

Elles disposent chacune de 2 minutes pour tirer l'ensemble des 6 flèches (2 par archers).

Le chronométrage démarre lorsque le premier archer de l'équipe franchit le pas jaune et est arrêté à la décoche de la dernière flèche du dernier archer de l'équipe.

Les archers peuvent se rendre tous ensemble au piquet de tir mais tirent un par un dans l'ordre qu'ils veulent.

Chaque archer doit tirer ses deux flèches dans la foulée, l'une après l'autre.

Les dépassements de temps sont gérés en terme d'équipe.

Un premier dépassement est accordé avant sanction par parcours de 21 cibles.

L'arbitre indique ce dépassement (et les éventuels suivants) sur la feuille de marque en indiquant l'heure de l'avertissement et en signant.

Au second ou tout autre avertissement écrit suivant lors de cette compétition, cela entraînera l'annulation d'autant de meilleures flèches en cible que de flèches tirées hors temps.

Le temps de tir peut être étendu lors de circonstances exceptionnelles, sous la responsabilité de l'arbitre responsable du Championnat.



NOM :

Prénom :

N° d'anonymat :

Page 8 sur 8

N° d'anonymat :

Question 3 : COMMUNE A TOUTES LES OPTIONS (10 points)

Interruption de la compétition. Qui prend la décision, pourquoi, sous quelles conditions, conséquences ?

L'interruption définitive d'une compétition sélective ou qualificative pour les compétitions nationales (championnats) ne peut être décidé que par l'arbitre responsable de la compétition après concertation avec :

- les autres arbitres
- l'organisateur
- les capitaines d'équipes (ou les compétiteurs)
- le jury d'appel (s'il existe)
- le Délégué Technique (s'il existe)

L'interruption ne peut intervenir que pour un cas de force majeure (intempéries ou autres...), au nom du principe de précaution.

L'interruption peut être prononcée à n'importe quel moment de la compétition, mais il est indispensable que tous les concurrents aient tiré le même nombre de volées afin de pouvoir établir un classement équitable.

- Quel que soit le nombre de flèches tirées, la compétition n'est pas annulée, elle est arrêtée sur décision de l'arbitre
- Le classement est validé avec les scores acquis au moment de l'interruption, Ainsi :
 - la remise des prix doit se tenir comme prévu
 - l'organisateur n'a pas à rembourser les mises : il n'est pas responsable des intempéries
 - la FFTA reconnaît le classement et les scores réalisés

Une autre compétition (dans la même discipline), sélective ou qualificative pour une compétition nationale (championnat), pourra être organisée à la demande du Comité Régional.

